

TOURNANT OLYMPIQUE

Cette année 1969 sera pour le Comité International Olympique chargée de discussions et de décisions graves qui engageront l'avenir de la plus haute instance sportive mondiale.

Lors des réunions qui se tiendront tant à Lausanne qu'à Varsovie ou à Dubrovnik, soit entre les commissions spécialisées, soit avec les Fédérations internationales ou les Comités nationaux olympiques, non seulement les situations et les faits seront traités mais aussi les principes, et une politique générale sera définie.

En effet, comme l'écrivait Pierre de COUBERTIN : *"L'Olympisme n'est point un système, c'est un état d'esprit"*. C'est donc en préservant cet état d'esprit que le Comité International Olympique devra envisager les problèmes qui se posent à lui, s'il veut rester fidèle à sa tradition et à son éthique.

La Commission exécutive, les 1er et 2 février à Lausanne, examinera bien sûr la réorganisation de son administration. Elle discutera aussi, outre les sujets d'actualité, de la rencontre qu'elle se propose de tenir avec les Fédérations internationales les 25 et 26 mai prochains à Lausanne, rencontre qui ne devrait pas manquer de resserrer les liens étroits entre ces parties.

Parmi les problèmes d'actualité, il en est un dont la presse internationale est très avide, et sur lequel nous aimerions nous arrêter : c'est celui qui concerne les Jeux d'hiver. On sait qu'une Commission d'enquête sur les Jeux d'hiver, présidée par Te Jonkheer Hermann VAN KARNEBEEK, membre du Comité International Olympique pour les Pays-Bas, doit déposer son rapport lors de la 68e session du Comité International Olympique qui se tiendra à Varsovie à partir du 31 mai. Alors, il sera décidé du destin même des Jeux d'hiver.

La récente prise de position de la Fédération internationale de ski -une des cinq fédérations représentées aux Jeux d'hiver-, concernant ses ressortissants et

plus spécialement les skieurs alpins, place cet organisme en dehors même de l'orbite olympique, dès le moment qu'elle autorise ses meilleurs champions à percevoir une rémunération lors des compétitions.

L'argumentation développée par les dirigeants du ski porte sur les points suivants : entraînement exigeant de plus en plus de temps, compétitions se déroulant de façon permanente plusieurs mois de l'année, dépenses très lourdes en matériel pour les concurrents, recherche scientifique d'un équipement plus approprié et d'une technique plus moderne, dangers courus par les champions de ski alpin sur des pistes ultra rapides et dont le propos est de couvrir les parcours de plus en plus vite.

On le voit : nous sommes ici bien loin des athlètes grecs qui combattaient dans l'égalité de leur nudité. La course aux équipements et au matériel le plus perfectionné transforme l'affrontement musculaire en une lutte d'experts pour la meilleure mécanique. On quitte Olympie pour se retrouver au Mans ou à Indianapolis. Tous nous avons une grande admiration pour les coureurs automobiles et les as de l'aviation. Néanmoins, ils ne font point partie de la famille olympique. Ils appartiennent à un autre milieu.

Les responsables du mouvement créé par COUBERTIN ne peuvent donc pas rester neutres devant ce que beaucoup estiment une dégradation de l'esprit et de l'idéal sportif.

Le président Avery BRUNDAGE a maintes fois déclaré, comme son prédécesseur à la tête du Comité International Olympique, le baron de COUBERTIN : *"Le sport est un jeu, une distraction. s'il devient un métier, il perd ses qualités éducatives. Les Jeux Olympiques sont ouverts à la jeunesse du monde qui accepte honnêtement et avec joie de suivre nos préceptes. Tous les athlètes sont ainsi soumis aux mêmes règles, à des devoirs identiques et à de semblables obligations. Donc, si certains sont rémunérés, il y a privilège et là où existe un privilège, l'égalité s'évanouit. En outre, pour quelques dizaines d'athlètes dans le monde qui gagnent leur vie sur les pistes sportives, des centaines de milliers pratiquent pour leur simple plaisir et pour leur santé une activité physique de leur choix. Ces deux concepts du sport : jeu et métier, ne sont pas compatibles. Le devoir du Comité International Olympique est clair : servir de porte-parole et de guide à la majorité."*

Les Jeux d'hiver, nés de la Semaine Internationale de Chamonix en 1924, et qui soulevèrent tant de controverses avant leur reconnaissance officielle, sont actuellement en passe de dénaturer la véritable vocation du sport olympique. Une réforme profonde s'avère nécessaire pour les Jeux d'hiver, certes, mais aussi pour les autres disciplines athlétiques dont les statuts risquent d'être bouleversés.

Voilà pourquoi l'an 1969 où l'on célébrera le 75e anniversaire du renouveau des Jeux antiques sera l'année du tournant olympique.

Monique Berlioux

* * *